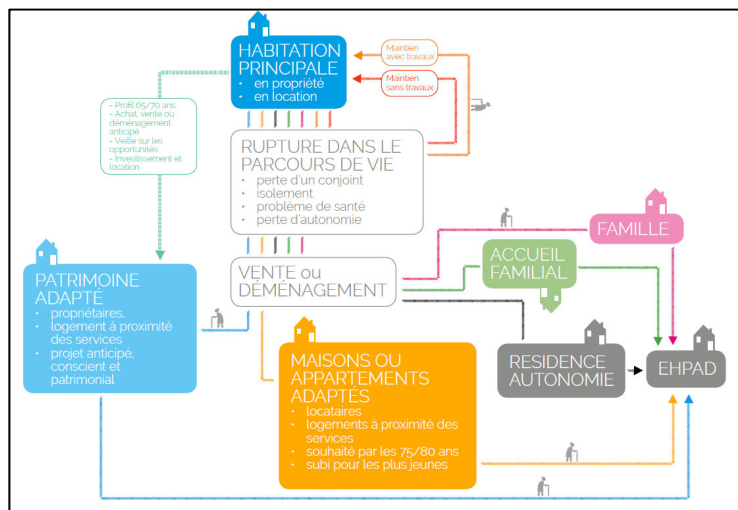


Les trois jours de formation permettent de comprendre les enjeux sociétaux et anthropologiques du vieillissement, de dresser bilan des actualités législatives (Loi Elan, Loi ASV), d'éclairer le monde des acteurs, de dresser le panorama des offres d'habitat alternatif -entre logement ordinaire et EHPAD.

Coordonnées du maître d'ouvrage :
Mme Marie TAVERNIER
 Responsable formation CNFPT
 02 41 22 41 22



Le parcours résidentiel : de quoi parle-t-on ?

Le parcours résidentiel : un parcours propre à chacun

- L'ensemble des logements qui répondent aux besoins successifs des ménages
- Un parcours propre à l'histoire de chacun
- Une offre qui doit s'anticiper pour permettre la mobilité de chacun
- Exemple de parcours résidentiel :

Un rôle des organismes HLM notamment,

- Qui doit s'envisager pour répondre aux accidents de parcours
- Qui doit permettre de combler l'écart avec les marchés immobiliers libres



Mise en situation